

Les enfants domestiques

Les enfants travaillant comme domestiques comptent probablement parmi les plus vulnérables et les plus exploités de tous les enfants, et sont aussi les plus difficiles à protéger. Pour la plupart, il s'agit de travailleurs «invisibles», échappant aux regards et ignorés. La plupart proviennent de familles extrêmement pauvres et beaucoup sont issus de familles monoparentales, ou sont abandonnés ou orphelins. Mais, avec le soutien actif du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), cette triste situation est en train de changer.

Etant donné le caractère «caché» de ce travail, le fait que les enfants sont éparpillés dans différents ménages, et la nature informelle des contrats de travail, il est impossible d'établir avec précision le nombre d'enfants domestiques. Certaines indications montrent toutefois que cette pratique est très largement répandue. Grâce à des méthodes d'enquête statistique améliorées conçues par le BIT, on a pu mesurer combien cette pratique est courante. Par exemple, en Indonésie, des études citent le chiffre approximatif de cinq millions d'enfants domestiques, et 20 pour cent des filles de dix à 14 ans au Brésil, en Colombie et en Equateur travaillent comme domestiques. Dans les zones rurales, ce pourcentage augmente: au Brésil, par exemple, 36 pour cent des filles de dix à 14 ans sont employées comme domestiques. En Colombie, leur nombre s'élève à 32 pour cent et, en Equateur, il atteint 44 pour cent.

La majorité des enfants travaillant comme domestiques ont entre 12 et 17 ans, mais certaines études citent des cas de domestiques âgés de cinq ou six ans. Si l'on trouve certes des garçons qui travaillent comme domestiques, ce type de travail est avant tout effectué par des filles.

On a fait des constatations inquiétantes en ce qui concerne les conditions de travail des enfants domestiques. Un grand nombre d'entre eux travaillent jusqu'à 15 heures par jour dans l'isolement quasi total, souvent sans salaire, le gîte et le couvert étant considérés comme une rémunération suffisante. On leur confie parfois des tâches qui dépassent leurs capacités, notamment la manutention de lourdes charges. Ils doivent s'occuper des enfants au domicile de l'employeur, sans considération du fait qu'ils sont eux-mêmes des enfants. Certains indices montrent

que les travailleurs domestiques subissent des sévices physiques, psychologiques et sexuels. Dans un des pays, les tribunaux et la presse ont signalé que le service domestique est le type de travail qui, à l'échelle nationale, entraîne le risque le plus élevé de mauvais traitements.

Dans certains pays, l'enfant domestique est confié par ses parents à un employeur pour qu'il l'éleve. Il devient ainsi entièrement dépendant de celui-ci pour ce qui est de la nourriture, des vêtements et du logement, et il perd toute liberté. Parfois, lorsque l'employeur n'a plus besoin de ses services ou qu'il n'est pas satisfait de ceux-ci, l'enfant peut tout simplement être jeté à la rue.



BIT/J.-M. Derrien

Atteindre et aider les enfants domestiques

Il est particulièrement difficile d'atteindre les travailleurs domestiques, dans la mesure où leur travail échappe aux regards et où ils sont dispersés. Avec l'aide de l'IPEC, une ONG philippine s'occupe tout particulièrement des enfants domestiques dans le cadre de son programme de services directs, d'assistance juridique et de services de proximité. Ce programme les conseille lorsqu'il s'agit de négocier avec leurs employeurs leur accès à l'éducation. Il offre également une assistance, en particulier sous forme de contacts directs dans les lieux où les enfants domestiques se réunissent pendant leurs loisirs, de lignes téléphoniques d'urgence et de groupes de conseillers en situation analogue, dans lesquels les domestiques plus âgés aident ceux qui se trouvent dans la même localité.

Au Brésil, l'IPEC a soutenu un programme d'action dans la municipalité de Campos dos Goitacazes, où des enfants sont recrutés pour aller travailler dans l'Etat de Rio de Janeiro. Les fillettes de huit à 13 ans visées par ce projet pilote ont été soustraites à leur emploi de domestique et ont reçu une aide financière ainsi qu'un enseignement de type classique et une formation professionnelle. On les a également encouragées à avoir des activités sociales et culturelles et elles ont bénéficié de soins médicaux et dentaires. En outre, quatre éducateurs ont été formés afin d'assurer une meilleure viabilité du projet.

Au Kenya, des programmes appuyés par l'IPEC ont entamé des négociations avec les employeurs en vue de permettre aux enfants domestiques de fréquenter l'école ou les programmes et les centres de formation où ils peuvent apprendre et jouer ensemble et où l'on peut surveiller leur santé et leur bien-être.

Il existe également des programmes qui soustraient à leur emploi les enfants victimes de mauvais traitements, leur offrent une sécurité immédiate dans des refuges temporaires et leur prodigent des conseils et autres services de réadaptation avant de les réintégrer dans leur famille. Le Sinaga Women and Child Labour Resource Centre procure également une aide juridique aux enfants, leur permettant ainsi d'entamer des poursuites contre leurs anciens employeurs. On a signalé que, dans certains cas, les employeurs se sont mis à mieux traiter les enfants domestiques qu'ils emploient par peur de ce type de conséquences.



P. Siccardi

Prévenir l'embauche d'enfants domestiques

La prévention est un aspect particulièrement important. Au Kenya, par exemple, des recherches ont montré que bon nombre de travailleurs domestiques s'enfuient de leur lieu de travail suite aux sévices extrêmes qu'ils y ont subis mais finissent dans la rue, où ils sont victimes d'exploitation et de mauvais traitements, voire contraints de se livrer à la prostitution. L'IPEC collabore ainsi avec divers partenaires pour empêcher l'exploitation des enfants employés à des travaux domestiques. En République-Unie de Tanzanie, la Fédération tanzanienne des syndicats (TFTU) a lancé des activités de sensibilisation auprès des parents, de ses affiliés, des dirigeants locaux et des enseignants dans les communautés d'où sont originaires les enfants domestiques. Afin de détruire le mythe selon lequel le service domestique offre une meilleure qualité de vie, des pièces de théâtre et d'autres formes de spectacle multimédia ont été créées qui attirent l'attention sur les dangers du service domestique. Par ailleurs, le TFTU a fourni une aide et un soutien aux comités de base dans l'élaboration de règlements visant à empêcher ce type de travail des enfants et a aidé à conclure des accords avec les employeurs sur des mesures destinées à prévenir l'emploi d'enfants dans le service domestique. En outre, des activités alternatives, génératrices de revenus, ont été créées afin de réduire la nécessité, pour les familles pauvres, d'envoyer leurs enfants travailler comme domestiques.



P. Siccardi